

Propos désabusés sur le nouvel uniforme ordonnance 1949 [fin]

Autor(en): **E.B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **95 (1950)**

Heft 8

PDF erstellt am: **08.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-342490>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Propos désabusés sur le nouvel uniforme

ORDONNANCE 1949

(Fin.)

La crainte de voir le laisser-aller se répandre dans la troupe se justifie par des exemples qu'on peut voir chaque jour. Il est incontestable que la tenue à col ouvert et les facilités exagérées qu'on accorde, sans discernement, sont une porte ouverte au débraillé (souliers bas civils, cheveux longs). Donnez le petit doigt, et on vous prendra très vite la main et le bras entier. La tolérance devient fantaisie, et la fantaisie mauvais goût avec tendance au désordre vestimentaire et à l'indiscipline. Rien n'est plus dangereux, dans une armée, que les ordres mal contrôlés dont on se moque ouvertement.

Casquette et bonnet de police portés négligemment, avec ostentation, derrière la tête, à la manière des étudiants, ou tenus à la main quand il fait chaud, ou passés dans le ceinturon, à l'exemple américain.

On voit des cheveux d'une longueur extravagante, tombant en mèches grasses sur le col de la tunique, couvrant les oreilles et rendant impossible le port correct d'une coiffure. Sous le casque, ces Absalons modernes transpirent avec une abondance contraire à l'hygiène. L'aération ne peut se faire à travers ce matelas de cheveux qui remplissent la coiffe du casque. On a supprimé bien à tort la coupe rase à l'entrée de l'ER, mesure de propreté élémentaire, car il est impossible d'avoir la tête propre sans la savonner matin et soir sous le

robinet du lavabo, et pour cette simple opération les cheveux doivent être courts. Sinon, la graisse naturelle, produit de la transpiration, s'accumule sur le crâne, les pores de la peau se bouchent, et les lotions, les frictions et les produits en usage chez les coiffeurs, sont impuissants à combattre la saleté. D'ailleurs, l'homme n'a ni le temps ni les moyens de recourir à ces soins de cabinet de toilettes, à la caserne ou en campagne.

Sous-vêtements trop visibles. Dans les saisons intermédiaires, quand il ne fait pas encore chaud, ou en hiver, le port d'un gilet ou d'un « pullover » sous la tunique se justifie. Avec le col ouvert, ces sous-vêtements qui n'ont rien d'uniforme deviennent visibles, leurs couleurs variées et vives enlèvent à la tenue sa valeur éducative d'égalité pour tous. L'inégalité se montre ouvertement, les lainages fantaisie et coûteux paraissent un luxe insolent à côté des modestes « gilets de chasse » des camarades moins fortunés. Preuve que la commission d'habillement n'a songé qu'à la belle saison. La tenue 1949 est, avant tout, une tenue d'été ; dès que la température baisse, les fantaisies apparaissent et l'uniformité disparaît.

Cravate. Bien nouée pour l'appel principal, avant la sortie du soir, elle est bien souvent de travers en rentrant à la caserne, au cantonnement, ou en congé. Par les chaleurs tropicales de ce dernier mois de juillet, les wagons surchauffés par 30 à 35 degrés à l'ombre offraient le spectacle, les dimanches, de soldats qui, sitôt assis, dénouaient leur cravate, ouvraient le col de leur chemise verte et déboutonnaient cette partie de l'uniforme jusqu'à la ceinture. Souvenir des permissionnaires américains qu'on a vu déambuler dans les rues de nos villes dépoitraillés comme des femmes à la mode « sportive ».

Il arrive de rencontrer des artilleurs arborant une cravate rouge, pour l'assortir aux insignes et parements de leur arme.

Chaussures. La permission de mettre pour la sortie des souliers bas, civils, afin de défatiguer les pieds endoloris par les chaussures de marche, a aussitôt dégénéré en abus et en

interprétations personnelles. Malgré les ordres qui tolèrent les souliers bas, noirs, et les chaussettes de couleur sombre ou neutre, et malgré l'interdiction des souliers jaunes, on rencontre trop souvent des soldats dont les chaussettes de couleurs vives attirent l'attention. En donnant ces facilités à l'homme déconsigné, on n'a pas tenu compte de la coupe du pantalon qui est assez court pour découvrir les chevilles, ce qui rend les chaussettes fantaisie visibles de toutes façons. Cet étalage de détails contraires aux ordres fait une très mauvaise impression.

Les souliers jaunes, ou de deux cuirs de teintes différentes, ou encore en peau de daim et en cuir blanc, spécialité du génie et des troupes d'aviation, s'accompagnent de chaussettes d'un jaune violent, ou à carreaux écossais. On ne pourrait mieux se moquer ouvertement des ordres.

Ces extravagances créent, entre les hommes, des inégalités flagrantes qui nuisent à la camaraderie. On s'habitue ainsi à l'indiscipline. Ces exemples prouvent que le contrôle de la tenue est insuffisant à l'appel principal.

Ces constatations prouvent le manque de précision des ordres donnés pour alléger la tenue, en flattant les tendances au désordre, alors qu'il serait urgent de les combattre avec énergie. Le manque de conscience dans le contrôle de la tenue, par les officiers, est une des causes de cette invasion grandissante du laisser-aller dans la troupe. Ce n'est pas en fermant les yeux que les chefs font respecter leur autorité. Le plus petit détail a son importance.

Il serait plus logique d'interdire les souliers bas, noirs ou de couleur, et d'autoriser le port de chaussures noires, *montantes*, pour la sortie, pour rendre les chaussettes fantaisie moins apparentes. Parmi les soldats qu'on rencontre dans ces heures de déconsignation, ce sont ceux qui portent modestement leur seconde paire de chaussures d'ordonnance qui, seuls, font l'impression de soldats ordonnés et disciplinés; les autres ont l'air de civils costumés.

Lunettes noires. A quoi servent les énormes lunettes noires qu'arborent tant de femmes, de jeunes filles, d'enfants et d'hommes qui croient être ainsi plus distingués ? Ce n'est qu'une question de mode, de snobisme, sans autre utilité que de suivre le mauvais goût du jour. Un médecin oculiste connu, de Lausanne, nous disait que cette manie de s'affubler de « hublots » cachant le visage comme un masque, peut nuire en affaiblissant les yeux. On s'habitue à ne voir la nature qu'à travers un voile noir. Faire porter ces yeux postiches aux enfants est une absurdité ; les yeux sont faits pour la lumière.

Un soldat ou un officier à lunettes noires frappe comme une anomalie. C'est afficher une infirmité incompatible avec l'état physique nécessaire au soldat. Il n'y a qu'un cas où la protection des yeux est nécessaire chez nous : dans les troupes de montagne pour traverser des étendues de neige ou de glace, par un soleil éblouissant. C'est alors le seul moyen de prévenir de dangereuses ophtalmies. Mais à la plaine, en ville, sur une promenade publique, quand vous croisez un porteur de lunettes noires en uniforme, vous pouvez vous dire sans crainte de vous tromper : c'est un poseur.

Nous avons d'emblée prévu que la nouvelle tenue affaiblirait le sentiment du respect de l'uniforme. Ce qu'on peut observer autour de soi ne diminue certes pas cette impression. Les années qui viennent, en rompant toujours plus l'uniformité, ouvriront la porte toute grande aux abus, à la fantaisie et à une forme de l'indiscipline qu'on pouvait prévoir et qu'il sera difficile de combattre.

TENUE DE SORTIE ET TENUE DE CAMPAGNE.

L'ordonnance 1949 commet l'erreur de ne pas faire de différence entre tenue de sortie et de campagne. Ces deux notions se confondent dans les textes officiels. En voulant faire de la tunique un vêtement qui peut se porter pour n'importe quel genre de service ou de travail, on le rabaisse

au rang de salopette, on lui enlève son prestige. Cette imprécision, voulue ou non, ne manquera pas d'avoir pour conséquences une dépréciation regrettable de la notion tenue de sortie, un affaiblissement de la « bonne tenue » chez le soldat isolé, livré à lui-même.

Nous n'avons pas, comme les armées des grandes puissances, une tenue différente pour chaque saison, ou chaque genre de service. Les Américains en ont six, les Anglais huit, les Russes de six à dix suivant les corps de troupe. L'U.R.S.S. a rétabli, avec un grand luxe de dorures, d'ornements, de couleurs et de décorations, les uniformes de gala de l'ancienne garde impériale. Staline a pris la succession des tsars, dans tous les domaines qui flattent les goûts et l'admiration instinctive d'un peuple arriéré et naïf pour tout ce qui brille, tout ce qui représente pour lui le luxe qui lui est refusé.

En Suisse, il n'est pas question de chercher à imiter le luxe des uniformes d'une puissance conquérante et militarisée qui a le plus fort budget militaire du monde. Le problème se réduit, chez nous, à sa plus simple expression. Il suffit d'une tenue de sortie simple et bien coupée que le soldat ait du plaisir à porter. Une fois défraîchie ou usagée, elle doit pouvoir, à peu de frais, se transformer en vareuse de travail, en supprimant les garnitures et insignes les plus voyants. Cette mesure serait accueillie avec soulagement par les officiers, obligés à des dépenses supplémentaires que les soldats ne connaissent pas.

Si, dans une mobilisation accélérée, cette transformation n'était pas possible, faute de temps, il faudrait découdre les insignes de grades et les ornements les plus visibles pour faire de la tenue personnelle une tenue de campagne, conformément au principe de la commission d'habillement que, sur le champ de bataille, l'officier ne doit pas se différencier du soldat.

Ne serait-il pas plus simple que les arsenaux aient des réserves suffisantes pour habiller toute l'armée mobilisée avec des vareuses, modèle dit « de montagne », à large col rabattu,

introduit dans le dernier service actif et donné aux troupes dans les cours de répétition depuis 1945 pour ménager la tunique personnelle ?

En temps de paix, pendant le service d'instruction, l'officier, comme le soldat, doit pouvoir participer, dans les heures de loisir, à la vie normale de la population. A côté des vêtements de travail ou d'exercice qu'il reçoit à la caserne, pendant l'école de recrues, sa tunique personnelle est son « habit du dimanche ». Il éprouve le besoin légitime de quitter ses habits de travail pour sortir, aller au cinéma, au théâtre, à l'église, accepter une invitation chez des amis et voir sa famille. C'est pourquoi l'Etat donne au conscrit une tenue neuve, afin qu'il ait le plaisir de se mettre au propre, après une journée pénible, et de se sentir un homme comme les autres.

Cette tenue de sortie, ou grande tenue, existe donc. Si elle n'est pas destinée à être portée à la guerre, ce qu'il serait nécessaire de préciser, il n'y a aucune raison de ne pas la rendre aussi esthétique que possible, à en soigner les détails, la qualité des insignes spéciaux, des grades, des boutons, des galons, pour que le soldat ait plaisir à la porter, qu'il soit fier de se montrer dans un bel uniforme à sa famille, à ses amis. Le goût du service, le moral de la troupe en bénéficieraient. Ce sont là des éléments essentiels de l'esprit de l'armée, un facteur psychologique à ne pas négliger.

Pour donner à l'homme cette satisfaction, il n'est pas bon de rendre l'uniforme trop semblable au costume civil. Le reproche principal qu'on entend faire à l'ordonnance 1949 est précisément cette ressemblance, cette copie trop exacte d'une mode qui ne répond pas nécessairement aux exigences de la vie militaire, essentiellement différente de celle d'un employé de banque ou d'un concierge. La nouvelle tenue de l'armée suisse rentre dans la catégorie des livrées : personnel des hôtels, garçons livreurs de maisons de commerce, chasseurs de restaurants, portiers de boîtes de nuit. On ne reconnaît plus le soldat, du premier coup d'œil. Les corps de police et

la gendarmerie de plusieurs cantons ont suivi le mouvement, entraînés par l'irrésistible esprit d'imitation et d'unification qui ne prendra fin que lorsque chaque être humain, civil ou militaire, portera le même costume standard, imposé par l'union internationale ou l'O.N.U.

Par quel moyen peut-on arriver à définir clairement la tenue de sortie et la tenue de campagne, et à leur attribuer à chacune le rôle distinct qui leur convient, de façon à conserver la tunique personnelle le plus longtemps possible en bon état, comme grande tenue, pour les cérémonies officielles : prise du drapeau, défilés, inspections, anniversaires historiques, et pour la sortie ?

Les tuniques usagées sont échangées à l'arsenal, après un certain nombre de jours de service. Transformées en vareuses de campagne, elles servent à compléter et alimenter les réserves d'uniformes, pour le cas d'une mobilisation générale. Ainsi la question des deux tenues distinctes pourrait être résolue sans difficultés :

1. *Tunique personnelle ou grande tenue*, pour les cérémonies militaires et la sortie.

2. *Vareuse ou tenue de campagne* fournie aux troupes par les arsenaux, en cas de mobilisation générale ou partielle.

A côté de ces deux catégories bien définies, subsisteraient, de toutes façons, les *vêtements de travail* (vareuses et capotes d'exercice, salopettes de toile, en usage dans les E.R. et les C.R.).

Ce système permettrait de rétablir un détail d'uniforme que l'ordonnance 1949 a malencontreusement fait disparaître : les parements en flèche sur l'avant-bras, aux couleurs des différentes armes. Le soldat tient particulièrement à ce modeste ornement, caractéristique de l'uniforme suisse, et qui a l'avantage de n'être ni anglais, ni américain, ni français. Il sera porté plusieurs années encore, jusqu'à ce que les réserves

de tuniques de l'ordonnance précédente soient épuisées. On l'a remplacé par les ornements en losange, sur le col, qui contiennent les insignes des armes et des spécialités. Nous avons déjà signalé la maladresse de ces insignes dont la forme est empruntée à la *Wehrmacht* hitlérienne. Ces losanges ornaient le col de la Luftwaffe, des S.S., des S.A., de l'Arbeitsdienst et des commissaires politiques de la N.S.D.A.P. On ne pouvait mieux choisir.

Officiers en mission à l'étranger. Ceux qui représentent notre armée auprès des gouvernements étrangers : attachés militaires des Légations suisses, missions temporaires, officiers instructeurs qui suivent les cours des écoles de guerre, se plaignent de la rusticité de notre nouvel uniforme, pour les cérémonies et les grandes réceptions auxquelles ils doivent assister. Ils ont l'impression de ne pas être à leur place au milieu des brillants uniformes de gala. Ils souffrent du *désavantage de ne posséder qu'une seule tenue*, qui ne peut convenir à toutes les situations. Ce sentiment pénible, il faut l'avoir éprouvé pour savoir combien il diminue l'assurance, dans ces réunions où le protocole et les usages jouent un grand rôle. Cette simplicité en chemise verte est souvent prise pour un manque d'égards et de politesse vis-à-vis de ceux qui reçoivent leurs hôtes étrangers. Le complexe d'infériorité qui en résulte est nuisible aux intérêts de notre pays. Les officiers supérieurs se tirent d'affaire, dans ces circonstances, en mettant l'ancienne tenue à boutons d'or, col droit brodé d'or, ceinture d'étoffe à boucle dorée aux armoiries fédérales, pantalons à sous-pieds. Le pantalon nouveau modèle, lourd, informe, d'une largeur exagérée, flotte autour des pieds, à chaque pas, dans un mouvement giratoire des plus ridicule. Il fait perdre à l'officier l'aspect élégant, souple et dégagé que donne la culotte et les bottes, ou le pantalon bien coupé, tendu sur la bottine par le sous-pied.

Le *nouveau bonnet de police* mérite une mention spéciale. C'est une réussite. Sa forme relevée devant est heureuse. Le

bouton qui tient lieu de cocarde et la ganse qui le relie au sommet du bonnet sont originales. C'est un éloge sincère qu'on peut décerner à cette coiffure. Une seule observation : on aurait pu au lieu du bouton fédéral, mettre une cocarde aux couleurs cantonales. C'était l'occasion de rendre aux armoiries cantonales la place qu'on leur a enlevée à la disparition du képi, contrairement à la loi militaire. E. B.

Revue de la presse

Revue de défense nationale

N^o DE MARS 1950

Dans une étude remarquable intitulée *Les réduits insulaires chinois*, le capitaine de vaisseau Lepotier analyse un cas concret de la stratégie insulaire. A la lueur du passé, le présent devient souvent plus compréhensible. Le capitaine Lepotier montre d'abord le rôle qu'ont joué les îles chinoises dans « la stratégie intérieure et extérieure du pays » depuis le XVI^e siècle. Aujourd'hui, Mao Tsé Toung ne dissimule pas que la conquête des îles de Formose et de Haïnan constitue les prochains objectifs des communistes. « Dans ce duel historique entre la terre et la mer qui a désormais pour théâtre la périphérie entière de l'Eurasie », Formose surtout et Haïnan, à un titre moins important du fait de sa position stratégique aérienne et navale défavorable font partie de cette ceinture de « porte-avions incoulables », que complètent la Grande-Bretagne, les Baléares, la Corse, la Sardaigne, la Sicile, la Crète face à l'Europe ; Chypre face au Moyen Orient ; Ceylan face aux Indes ; Sumatra, Bornéo, les Philippines face aux péninsules du sud-est asiatique.

Avec l'article de M. Alexandre Zevaès : *Socialisme et défense nationale*, nous passons dans le domaine de la politique. L'auteur montre les trois courants qui se sont manifestés dans le socialisme français de 1870 à 1914 avec Auguste Blanqui Jules Guesde et Jaurès. Blanqui, adversaire résolu des armées permanentes préconisait l'enseignement militaire de la jeunesse et une armée sédentaire comprenant tous les citoyens valides de 18 à 43 ans. Jules Guesde, également opposé à l'armée permanente, était partisan de l'armement général du peuple ; du fusil mis dans l'école même entre les mains de chacun. Jaurès, dont les conceptions socialistes et collectivistes aboutissent à l'internationalisme, proposait de renoncer à une armée active et de fondre toutes les réserves dans les formations actives. — Théories donc assez semblables quant à la défense nationale, attitudes également semblables aux heures de danger. Dans ces moments de crise, le socialisme français a su placer la nation au-dessus des partis et appliquer fidèlement cette déclaration de Guesde : « Quand la guerre éclate, c'est comme lorsqu'un incendie se produit : on fait la chaîne. »

« Comment assujettir aux règles de l'arithmétique ce fantasque décevant qu'est le combat, drame toujours incertain engendré par le choc de trois forces instables, le courage, la pensée, le matériel ? » Ce tour de force, le général Laffargue l'exécute avec beaucoup de bonheur et de clarté dans une étude tout aussi brillante par le fond que par l'originalité de la conception intitulée : *La revanche du barème en 1940*. Pendant la guerre de 1914-1918, l'expérience a montré qu'il fallait compter une division par 10 km. de front et une division de réserve pour trois divisions en ligne. C'était la densité minimum. En 1940, le commandement allié devait choisir son dispositif initial entre trois solutions : la solution Frontière, la solution Escaut et la solution Dyle (ligne Meuse, Namur, Dyle, Anvers). Ne considérant que la partie variable du front entre Mézières et la mer du Nord ; il s'étayait sur 270 km. dans la première solution, 300 km. dans la seconde et 240 km.

dans la troisième. Aux taux du barème de 18, il fallait donc pour garnir ces fronts :

$27 + 9 = 36$ div. dans la solution Frontière ;

$30 + 10 = 40$ div. dans la solution Escaut ;

$24 + 8 = 32$ div. dans la solution Dyle.

Le nombre des divisions disponibles étant de 31, seule la dernière solution était acceptable et encore de justesse. Les autres plaçaient d'emblée le front dans un état de « pré-rupture ».

A la solution adoptée, Dyle venait encore s'ajouter une manœuvre complémentaire Bréda entraînant un développement du front vers Anvers et la basse Meuse de 50 km. et réclamant donc un supplément minimum de 8 div. La solution Dyle et son complément Bréda avaient donc un déficit de 9 div. ouvrant dans le front une brèche théorique de 60 km. En outre, sur ce front, la répartition des forces fut inégale. Les Anglais gardèrent 9 div. en réserve pour 9 div. en ligne. Au point de vue terrain, le plateau dénudé et sans obstacles de Gembloux exigeant une densité d'une div. par 5-8 km. de front, on fit supporter ce prélèvement au secteur de la Meuse où les divisions s'étiraient sur 20 à 24 km., ce qui représentait un déficit d'effectif de 50 % auquel s'ajoutait un déficit en armes antichars de 50 %. Le barème se vengea et c'est précisément là « qu'allait frapper le marteau pilon de 7 div. blindées allemandes ».

Après Dunkerque, lorsque le général Weygand voulut tenir sur la Somme, il lui manquait 10 div., soit un déficit théorique de 70 km. « Les chars allemands allaient donc trouver aisément une porte d'entrée sans qu'il fût nécessaire de défoncer le front par une bataille de rupture en règle. »

En 1940, le commandement français aurait-il pu observer le barème en récupérant des divisions sur d'autres parties du front ? Voué à la défensive, ne devait-il pas se garder partout ? Sans vouloir trancher cette question délicate, le général

Laffargue conclut : « On ne construit pas une digue ou un front de bataille au rabais, avec des calculs arrondis à coup de pouce. La ligne de bataille se bâtit dès le temps de paix, c'est donc en temps de paix qu'il faut avoir l'œil sur les barèmes. »

Nous trouvons encore dans ce numéro de mars, un article de M. Sartay sur *L'équipement industriel de l'Afrique*, une étude historique de l'intendant général Mazars : *Un aventurier oublié : Ouvrard* ; une enquête de M. Meyer sur *Radio et conférences internationales*, et enfin les correspondances et chroniques habituelles.

* * *

N° D'AVRIL 1950

Que serait la bataille ? — Dans une étude extrêmement instructive, le lieutenant-colonel Poupelin, reconnaît avec le général Girardet la nécessité absolue de la maîtrise aérienne. Le général résumait sa thèse dans cette phrase : « il faut gagner la bataille aérienne pour gagner la guerre, et cette bataille, dans le temps, doit être livrée la première... » Le lieutenant-colonel Poupelin ne l'admet pas sans autre et s'attache à démontrer que la bataille aérienne maritime et terrestre ne saurait être décomposée en phases chronologiques, elle est une. « Nous ne sommes pas assurés d'avoir le temps de gagner la bataille aérienne avant que l'ennemi n'ait eut le loisir de mettre à mal nos forces de mer et de terre, ce qui entraînerait *ipso facto* la ruine des forces aériennes. »

Après avoir esquissé le but de toute guerre qui consiste à détruire l'énergie potentielle de l'adversaire en anéantissant ses forces militaires, sociales et économiques, le lieutenant-colonel Poupelin voit une guerre moderne se dérouler en plusieurs phases successives : le combat d'usure ou guerre froide, les opérations de guerre préliminaires (« bombardements stratégiques, actions sur les communications, conquêtes des bases d'opérations, destruction des moyens de production,

etc.) puis enfin « l'événement » ou action de force aboutissant au déséquilibre et résultant soit de la combinaison harmonieuse des forces aériennes, terrestres ou maritimes, soit de découvertes scientifiques nouvelles, soit d'un bouleversement intérieur dû à l'action de désintégration d'une « cinquième colonne ».

Revenant à l'emploi des moyens classiques, c'est-à-dire des forces de l'air, de terre et de mer, le lieutenant-colonel Poupelin montre combien il est indispensable d'assurer leur liberté d'action. Il faut l'espace dans ses trois dimensions pour s'assurer des bases, pour les protéger des entreprises diverses par un glacis stratégique et enfin pour avoir une zone de manœuvre stratégique et économique suffisante pour conduire la bataille. A cette affirmation commune des généraux Douhet et Gérardot : « L'objet unique de la guerre aérienne est la maîtrise de l'air. Lorsque la maîtrise de l'air est obtenue, les forces armées doivent être employées aux attaques contre la surface, » l'auteur répond par cette impérative question : « Quel chef, quel gouvernement, prendra la responsabilité de laisser la terre mener le combat d'usure avec ses seules forces ? Quel chef, quel gouvernement osera mener la seule bataille aérienne, tandis que ses forces de terre et de mer bousculées peut être par un ennemi momentanément supérieur au sol, perdront peu à peu cet espace dont la possession est cependant vitale pour le succès des opérations et pour la conservation même des bases des forces aériennes ? »

La mise en place des hommes dans l'armée moderne. — Dans une étude intéressante, le capitaine Viannay nous expose comment ce problème est résolu dans l'armée de l'air française. Il précise d'abord certaines notions que l'on a trop tendance à confondre : « *Le triage* des hommes consistant à classer les individus en diverses catégories en raison de leur profession, de leur qualification dans la profession et de leurs aptitudes intellectuelles. *L'orientation* par laquelle on donne aux hommes des fonctions militaires compatibles avec leurs

aptitudes ; enfin *la sélection* qui permet de choisir les meilleurs pour des postes exigeant des qualités très spéciales tels que ceux de pilotes, de chauffeurs de poids lourds, de conducteurs de chars, etc. »

Ces différentes opérations doivent s'effectuer par la méthode scientifique de la psychotechnie. « Un choix précis ramènera à 10 % les échecs à l'instruction », économisera du temps et du matériel, permettra d'éviter nombre d'accidents. La mise en place des hommes se fera d'abord sur les bases d'une instruction préparatoire très poussée et centralisée dans des localités où l'on dispose de cadres qualifiés et de matériel en suffisance. Les hommes se présenteront donc au recrutement avec un dossier très complet permettant de les répartir en plusieurs catégories : les cadres et les techniciens, les futurs cadres de l'armée ; les spécialistes ; les ouvriers qualifiés ; les manœuvres spécialisés et enfin les manœuvres de force. Ensuite, les hommes versés dans l'armée de l'air seront appelés à faire une période d'instruction commune de trois mois, pendant laquelle on leur fera subir toute une série de tests et d'examens qui permettront de désigner leur spécialisation. *Problèmes sanitaires de défense nationale*. Etude dans laquelle le médecin-général Debénédeti montre que la guerre moderne exige une mobilisation sanitaire nationale et que sur l'ensemble du territoire le service de santé ne peut plus différencier les besoins civils et militaires. « Il s'agit là d'une entreprise de longue haleine, à laquelle doivent concourir les services sanitaires civils et militaires sous le signe de la défense nationale. »

Les Etats-Unis et la Chine : une politique sentimentale, par M. Roger Lévy. — *Réflexions sur les problèmes militaires en Indochine*, par le chef d'escadron Valentin. *Le pétrole en France*, par M. Jouaique et les correspondances et chroniques habituelles complètent le sommaire de cette revue d'avril.

D.
